Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N108-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 26 novembre 2025 – 19 heures 30

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Odile THUBERT MONTAGNE, Michel AUTRET, Jean-Luc BONIS, Marc CONSTANTIN, Gwenaëlle PENDU, Roger BOSSARD, Jean NÉZOU, Roger GUILLOU, Romuald GUENGANT, André JÉZÉQUEL, Yves JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, Christine LE STER, Carole AUTRET, François MOAL, Jean-Luc MOISAN, Nadine PLUCHON, Gilbert CHAPALAIN, Maël SAILLOUR, Stéphanie DUMONT, Hervé JÉZÉQUEL, Jean-Jacques SÉVÈRE, Charles de KERMENGUY, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (Pouvoir à Jean-Noël EDERN), Aline CHEVAUCHER (Pouvoir à François MOAL), Laurence MEAR (Pouvoir à Christine LE STER), Marie-Hélène QUIEC (Pouvoir à Patrick GUEN), Éric MIOSSEC (Pouvoir Jacques EDERN), Marie-Thérèse CUEFF (Pouvoir Gildas BERNARD), Anne DANIÉLOU (Pouvoir Carole AUTRET), Danielle MICHEL (Pouvoir BERNARD LE PORS).

ABSENTS : Josée FALC'HUN et Véronique LE BOULC'H.

Date de la convocation : 21 novembre 2025 **Date d'affichage :** 21 novembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 35 Votants : 43		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-11-N108	**Nomenclature** 7.1	**Rapporteur** Stéphane CLOAREC	**Chef de projet :** François NIHOUARN
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Développer une politique financière dynamique**		**Action : Préparation budgétaire**

Objet : Corrections exercices antérieurs - SPANC

Stéphane CLOAREC, Vice-Président, informe qu'au cours des exercices 2017 à 2019, des frais d'études sur le transfert des compétence « Eau » et « Assainissement collectif » ont été imputés sur le « Budget Annexe SPANC » ; les subventions relatives à ces frais d'études avaient été perçues. Sur les conseils du SGC de Morlaix, il est proposé de basculer ces éléments d'inventaire sur le « Budget Principal - Haut-Léon Communauté » comme suit :

Budget Annexe SPANC

- Annulation des mandats de paiement par des titres au « Compte 773 - Annulation de mandats sur exercices antérieurs » ;
- Annulation des titres de recettes par des mandats au « Compte 673 - Annulation de mandats sur exercices antérieurs ».

Budget Principal HLC

- Etablissement de mandats de paiement au compte « 2031 – Frais d'études » ;
- Etablissement de titres des recettes au compte « 13111 – Subventions d'équipements » et compte « 1313 – Subvention d'investissement ».

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N108-DE

Ces opérations ne permettent pas de solder les comptes « 2031 – Frais d'études », « 13111 – Subventions d'équipements » et « 1313 – Subventions d'investissement » du « Budget Annexe SPANC ». Ces études et leurs subventions apparaissent donc à la fois dans l'actif du « Budget Principal » et dans celui du « Budget Annexe SPANC ». Pour apurer ces éléments d'actif, il convient donc d'opérer des écritures non budgétaires pour mouvement du compte de réserve « 1068 – Autres réserves ».

Objet	Compte	Débit / Crédit	Montant
Sortie des études	1068	Débit	106 620,00 €
	2031	Crédit	106 620,00 €
Sortie des subventions	1068	Crédit	60 990,00 €
	13111	Débit	41 610,00 €
	1313	Débit	19 380,00 €

Les biens ainsi sortis de l'inventaire sont les suivants :

N° d'inventaire	Valeur brute
2017000020	77 130,00 €
2018000001	4 290,00 €
2018000002	1 800,00 €
2019000001	3 000,00 €
2019000002	2 535,00 €
2019000003	1 950,00 €
2019000005	2 730,00 €
2019000006	6 000,00 €
2019000007	3 900,00 €
2019000008	2 535,00 €
2019000009	750,00 €
	106 620,00 €

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la Commission Finances du 30 octobre et du Bureau Communautaire du 12 novembre ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Trésor Public à opérer les opérations non budgétaires visant à apurer les comptes 2031, 13111 et 1313 du « Budget Annexe SPANC ».

Présents	**35**
Pouvoirs	**8**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD